

NOUVEAU !

le Budget Participatif 2025



Déposez votre projet du 10 au 30 mars 2025

C'est vous qui proposez !

Vous habitez Gespunsart et vous avez des idées afin d'améliorer le cadre de vie ? La municipalité donne l'opportunité aux habitants de participer à l'élaboration d'une partie des projets d'aménagement de l'espace public. Une fois étudiés, les projets retenus seront proposés aux habitants afin qu'ils fassent un choix par le biais d'un vote.

Objectif

Faire émerger des projets d'initiative citoyenne à travers un processus qui permettra aux habitants de se manifester et d'être consultés.

Quels types de projets proposer ?

Urbanisme, stationnement, mobilier urbain, sport... : les habitants pourront proposer leurs idées parmi plusieurs thématiques.

Pour être retenus, les projets proposés devront :

- Être situés à Gespunsart
- Relever des domaines de compétences de la commune
- Avoir une utilité publique
- Être d'intérêt collectif
- Respecter le développement durable et la qualité du cadre de vie des habitants

Qui peut déposer un projet ?

Toute personne physique âgée de 12 ans et plus, domiciliée au village, pouvant éventuellement représenter un collectif ou une association.

Comment soumettre un projet ?

- En ligne, sur le site internet de la commune via la rubrique « En un clic »
- À l'accueil de la Mairie, par retour du formulaire

Une réunion d'information aura lieu le **6 mars 2025, 18 h 30** à la **mairie** afin de répondre à vos interrogations !



commune de
Gespunsart

Étapes et calendrier !

Étape #1

du 10 au 30 mars

Les habitants intéressés soumettent leur projet en décrivant leur idée.

Étape #2

du 1^{er} au 25 avril

La commission Vie citoyenne évalue la faisabilité des projets, d'un point de vue technique, juridique et financier.

Étape #3

du 19 au 31 mai

Les habitants âgés de 12 ans ou plus sont invités à désigner les projets par ordre de préférence, en votant par voie numérique ou papier.

Étape #4

début juin

Les résultats sont annoncés. Les projets retenus, ainsi que les sommes correspondantes (jusqu'à épuisement de l'enveloppe budgétaire de 5 000 €), seront intégrés au budget primitif 2025 et soumis au vote du conseil municipal.



Imaginez

Proposez

Votez

5 000 €

pour réaliser
vos idées !



www.gespunsart.fr